Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Le biogaz du lieu d'enfouissement technique de Neuville valorisé en gaz naturel renouvelable

Neuville, le 16 septembre 2021.

Le président du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (Régie), monsieur Bernard Gaudreau et le président de la société Carbonaxion Bioénergies Inc., monsieur Réjean Carrier sont heureux d'annoncer aujourd'hui la signature d'une entente avec le promoteur québécois Carbonaxion Bioénergies Inc. visant la valorisation du biogaz produit sur son lieu d'enfouissement technique (LET) situé au 1300 chemin du Site à Neuville, en gaz naturel renouvelable. Actuellement, le biogaz issu de la décomposition des déchets organiques est actuellement collecté et brûlé par une torchère. Cette nouvelle valorisation du biogaz permettra à la Régie de valoriser le biogaz et d'améliorer son empreinte environnementale.

Sommairement, Carbonaxion Bioénergies inc. installera, sur le site de Neuville, une unité d'épuration du biogaz qui sera fournie par la firme montréalaise Pyro Green-Gas (anciennement connue sous le nom d'AirScience Technologies), filiale à part entière de PyroGenesis Canada, dont la majorité des équipements sont fabriqués au Québec. Cette unité d'épuration du biogaz produira en moyenne, sur une base annuelle, près de 1.8 million m^3 de biométhane, aussi appelé gaz naturel renouvelable (GNR). Une fois l'opération d'épuration réalisée, le gaz naturel renouvelable sera injecté dans le réseau gazier d'Énergir et destiné aux consommateurs. La mise en service des futures installations est prévue pour le début de l'année 2023, et ce projet contribuera à la réduction de 3 500 tonnes de gaz à effet de serre (GES) par année, soit l'équivalent de l'émission annuelle de 1 000 automobiles.

« La Régie est fière d'avoir conclu une entente de partenariat avec la société Carbonaxion Bioénergies inc. Cette nouvelle entente s'inscrit dans la continuité des décisions prises par les membres du conseil d'administration de la Régie visant à améliorer continuellement notre empreinte environnementale et d'assurer notre leadership concernant la gestion des matières résiduelles. Une fois de plus, le nouveau créneau développé par la Régie et ses partenaires permet de déployer un projet innovant pour la région de Portneuf », a déclaré le président du conseil d'administration de la Régie, M. Bernard Gaudreau.

Le projet, estimé à 10M$, est rendu possible grâce à une aide financière de 3M$ reçue du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN). Cette aide financière a été accordée dans le cadre du Programme de soutien à la production de gaz naturel renouvelable (PSPGNR).

Carbonaxion, et son partenaire financier GNR Québec Capital, sont heureux de s'associer à la Régie pour concrétiser ce projet.

« Le développement d'un projet est un processus complexe qui implique la participation de plusieurs intervenants, et son succès dépend énormément de l'esprit de collaboration qui règne entre les parties. À ce chapitre, Carbonaxion se doit de souligner le climat de confiance qui a prévalu tout au long des discussions avec les représentants de la Régie. Une relation qui s'étendra sur plus de 20 ans doit être fondée sur le respect, la collaboration et la transparence, et nous avons retrouvé à la Régie ces caractéristiques. » M. *Réjean Carrier,* président de Carbonaxion Bioénergies Inc.